

27 avr 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 27 avril 2007](#)

Politique des grandes villes

Avenants au contrat logement et au contrat de ville conclus avec la ville de Charleroi

Avenants au contrat logement et au contrat de ville conclus avec la ville de Charleroi

Sur proposition de M. Christian Dupont, ministre de la Politique des grandes villes, le Conseil des ministres a approuvé un avenant au contrat logement pluriannuel 2005-2007 et un avenant au contrat de ville pluriannuel 2005-2007, conclus avec la ville de Charleroi, dans le cadre de la Politique des grandes villes du gouvernement fédéral. Il s'agit d'avenants à caractère technique, prévoyant des glissements de moyens entre initiatives sans changer les priorités d'action reprises dans les directives. Le but de ces modifications budgétaires est de rationaliser au maximum l'utilisation des moyens mobilisés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe